ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juin 2015

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2816)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º 51

présenté par

M. Folliot, M. Hillmeyer, M. Degallaix, M. Demilly, M. Gomes, Mme Sonia Lagarde, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Maurice Leroy, M. Pancher, M. Piron, M. Reynier, M. Richard, M. Rochebloine, Mme Sage, M. Salles, M. Santini, M. Sauvadet, M. Tahuaitu, M. Tuaiva, M. Vercamer et M. Philippe Vigier

ARTICLE 13

Après l'alinéa 6, insérer l'alinéa suivant :

« Le Gouvernement dépose, avant le 1^{er} janvier 2016, un rapport sur l'opportunité d'intégrer les mille réservistes « déployables » en permanence dans les forces d'active en les astreignant à une trentaine de jours d'entraînement annuel préalablement à tout déploiement. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le 11 mars dernier était annoncée par le ministre de la Défense, la volonté de renforcer la réserve opérationnelle à 40 000 militaires, contre environ 25 000 actuellement. L'ambition - que nous saluons - de pouvoir disposer d'une force de mille réservistes déployables en permanence figurait aussi.

Pour mémoire, l'armée anglaise en a mobilisé le double à Londres en 2012 à l'occasion des Jeux Olympiques. Aussi, si le ministre de la Défense veut à terme disposer de 1 000 réservistes déployables en permanence, il faudra les intégrer dans une structure opérationnelle avec les forces d'active et les astreindre à une trentaine de jours d'entraînement annuel préalablement à tout déploiement.

Aucun modèle n'est parfait, ni transposable en l'état, mais voilà bien longtemps que nos alliés anglo-saxons au sein de l'OTAN ont compris qu'un réserviste bien formé déployable en OPEX coûte moins cher qu'un personnel d'active, permettant ainsi de maintenir le contrat opérationnel en cas de restrictions budgétaires, et que, grâce à son intégration totale dans les forces, il est un acteur précieux et crédible du lien armée-nation.

ART. 13 N° 51

Une véritable intégration des réserves au sein des forces opérationnelles pourrait conduire à une réforme plus profonde de nos armées. Dans ces conditions, la mise en place d'une force de mille réservistes déployables en permanence peut s'avérer être un vrai défi culturel que nous souhaitons voir engager.